

Contactez-nous :



Tél : 04 78 42 92 51

E-mail : contact@reseau-lyre.fr
serge.luc@reseau-lyre.fr
pascale.lacroix-cormier@reseau-lyre.fr

<http://reseau-lyre.fr>

LYRE - Ne pas jeter sur la voie publique - Crédit images : Shutterstock



Réseau LYRE
5, Cours Charlemagne
69002 LYON



COORDINATION
PARCOURS
SANTÉ 69

Programme de Sevrage Ambulatoire Alcool Lyonnais PSAAL

L'objectif du PSAAL est de mettre à disposition des médecins généralistes ou addictologues un outil d'accompagnement des patients au cours d'un sevrage ambulatoire alcool.



Médecin Référent : Pascale LACROIX-CORMIER
Infirmier Coordinateur : Serge LUC



VOUS ÊTES PATIENT, USAGER

L'intérêt du PSAAL :

- Maintien chez soi avec un soin personnalisé,
- Délai de prise en charge rapide,
- Sécurité du soin avec des infirmier(e)s à domicile formés et en lien avec des services hospitaliers pouvant prendre le relais en cas de difficulté,
- Garantie de la prise en charge et du respect des recommandations officielles en matière de sevrage alcoolique,
- Aide à la prise en charge pour les médecins généralistes.

A qui s'adresse le PSAAL ?

Tout patient ne présentant pas les contre-indications suivantes :

- Alcooliques : dépendance physique très sévère, antécédents de délirium tremens, de crise convulsive généralisée,
- Somatiques : affection sévère pouvant justifier une hospitalisation,
- Psychiatriques : syndrome dépressif sévère ou autre pathologie psychiatrique sévère associée,
- Socio-environnementales : vivre seul, processus avancé de désocialisation.



VOUS ÊTES PROFESSIONNEL

La place des professionnels dans le PSAAL :

- Le médecin généraliste ou addictologue adresse le patient en consultation avant l'inclusion, le revoit et accepte d'être le médecin prescripteur du sevrage. Il prescrira les bilans biologiques, les traitements adaptés, les passages infirmiers et les arrêts de travail.
- L'infirmier(e) à domicile donne son accord pour le suivi du patient, avec des passages biquotidiens au début du sevrage puis quotidiens puis hebdomadaires. Il/Elle dispense le traitement prescrit, surveille le bon déroulement du sevrage, reste à l'écoute du patient et de son entourage et fait le lien avec les partenaires.

Les engagements de l'équipe du PSAAL :

- Une prise en charge médicalisée et pluridisciplinaire assurée par un infirmier coordinateur et un médecin référent : coordination de la prise en charge du patient par les différents partenaires libéraux et hospitaliers.
- Aide aux médecins généralistes et infirmier(e)s libéraux.
- Formation du personnel soignant.
- Maillage entre les professionnels en addictologie sur le territoire lyonnais.
- Permettre le suivi à long terme des patients qui le souhaitent au sein de structures hospitalières ou associatives.